

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### REMISE GRACIEUSE DE CHARGES AFFÉRENTES À DES LOGEMENTS LOUÉS PAR LA VILLE. AUTORISATION

#### Séance du 25 juin 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq juin à dix-neuf heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Jacques Mangon, maire.**

#### Présents :

M Mangon, M Augé, Mme Layrisse, Mme Dumas, M Acquaviva, M Dubos, Mme Thibaudeau, Mme Hanusse, M Claudin, Mme Picard, Mme Alhaitz, Mme Nardini, M Alban, M Pages, M Bouteyre, Mme Baron, Mme Barrière, M Auffret, M Roucher, M Delpéch, M Garnier, Mme Rivière, Mme Durand, M Guichoux, M Cases, M Morisset, M Cristofoli, M Ouillade

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Braun à Mme Dumas  
Mme Le Moller à M Garnier  
M Leblond à M Acquaviva  
Mme Demare à Mme Layrisse

#### Absent(s) :

M Demanes, M Barat, Mme Rigaud

**Secrétaire de séance : Mme Françoise Hanusse.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 25 juin 2019  
Rendue exécutoire le : 27 juin 2019  
Publiée le : 27 juin 2019

Signé : Le maire Jacques Mangon

# Délibération du conseil municipal

Séance du 25 juin 2019

## REMISE GRACIEUSE DE CHARGES AFFÉRENTES À DES LOGEMENTS LOUÉS PAR LA VILLE. AUTORISATION

Mme Danièle Layrisse, Adjointe au maire déléguée aux Solidarités, à l'action sociale logement et aux seniors présente le rapport suivant.

La Ville possède un parc foncier qu'elle loue à des particuliers dont certains en situation de précarité. Les baux ainsi conclus prévoient une provision pour charges calculée par anticipation en fonction de la composition familiale et de la surface du logement.

L'occupation de certains d'entre eux entraîne de fortes consommations d'énergie, notamment de chauffage. Lors de la régularisation des charges 2018, il est apparu que le solde restant à charge du locataire était particulièrement élevé, comme le montre le tableau ci-dessous. Ce solde ne peut que difficilement être absorbé par les familles concernées, sans provoquer un déséquilibre de leur budget.

Résidence	Appt	Type	Surface	Loyer	Provisions 2018	Dépenses réelles 2018	Solde provisions
<b>DORDINS</b>							
2 allée Dordins	1	T1	29 m <sup>2</sup>	135,47	300,00 €	1 292,84 €	992,84
2 allée Dordins	B	T2	34 m <sup>2</sup>	158,92	360,00 €	1 292,84 €	932,84
2 allée Dordins Appt adapté	C	T2	45 m <sup>2</sup>	210	35,00 €	157,93 €	122,93
2 allée Dordins Appt adapté	C	T2	45 m <sup>2</sup>	210	35,00 €	157,93 €	122,93
<b>LAVOIX</b>							
7 rue Cdt Charcot	2	T1	36 m <sup>2</sup>	254,94	440,00 €	720,79 €	280,79
7 rue Cdt Charcot	1	T1	19 m <sup>2</sup>	190,31	275,00 €	720,79 €	445,79
<b>TOTAL</b>							<b>2898,12</b>

Pour ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à une remise gracieuse du solde des charges 2018 pour les logements ci-dessus mentionnés.

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Autorise** Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant, à solliciter auprès du trésorier une annulation des titres de recette relatifs aux régulations des charges 2018 des logements ci-dessus mentionnés, pour d'un montant global de 2 898,12 euros.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles  
le 25 juin 2019  
pour expédition conforme  
Le maire,



Jacques Mangon



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DG19_075
Date de la décision:	2019-06-25 00:00:00+02
Objet:	REMISE GRACIEUSE DE CHARGES AFFÉRENTES À DES LOGEMENTS LOUÉS PAR LA VILLE. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	8.2 - Aide sociale
Identifiant unique:	033-213304496-20190625-DG19_075-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 033-213304496-20190625-DG19_075-DE-1-1_0.xml	text/xml	905
<i>nom de original:</i> DG19_075.pdf	application/pdf	550113
<i>nom de métier:</i> 99_DE-033-213304496-20190625-DG19_075-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	550113

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 juin 2019 à 11h01min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juin 2019 à 11h02min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2019 à 11h03min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2019 à 11h04min54s	Reçu par le MI le 2019-06-27